

EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE, LES MESURES DE RESTRICTION PERMETTENT DE PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Lac du Broc, Météo Côte d'Azur

Selon les différents stades de
sécheresse, ma commune doit :

COMMUNES

ALERTE

ALERTE RENFORCÉE

CRISE

Piscines publiques



Remplissage sous autorisation du maire et de l'ARS*

Remplissage sous autorisation du maire et de l'ARS*

Remplissage interdit*

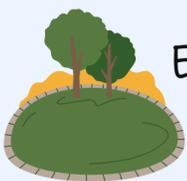
Fontaines



Fermeture des fontaines sauf si circuit fermé ou bouton poussoir

Fermeture des fontaines sauf si circuit fermé ou bouton poussoir

Fermeture des fontaines sauf si circuit fermé ou bouton poussoir



Espaces
verts

Interdit d'arroser de 8h à 20 et réduire sa consommation de 20%

Interdit d'arroser*

Interdit d'arroser*

Jeux d'eau



Interdit sauf si lié à la santé publique

Interdit sauf si lié à la santé publique

Interdit sauf si lié à la santé publique

Douche de plage



Fermeture des douches

Fermeture des douches

Fermeture des douches

Terrains de
sport



Interdit d'arroser entre 8h et 20h

Interdit d'arroser*

interdit d'arroser*

Nettoyage des rues,
voiries, terraces et
surfaces imperméables

Interdit sauf avec système sous pression par la collectivité

Interdit sauf avec système sous pression par la collectivité

Interdit sauf raison sanitaire

Plan d'eau et baignades
artificielles



Remplissage et mise à niveau interdits (sauf pisciculture)

Remplissage et mise à niveau interdits (sauf pisciculture)

Remplissage et mise à niveau interdits (sauf pisciculture)



SCANNEZ MOI POUR CONNAITRE
VOTRE STADE SÉCHERESSE

ABONNEZ-VOUS POUR SUIVRE LES
INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

f Prefet06

@prefet06

